



Ambassade de France au Canada  
Service économique régional d'Ottawa

## Canada : Enoncé économique d'automne

Transmis avec retard au Parlement, sans être présenté par la Ministre des Finances du fait de sa démission quelques heures auparavant, l'Enoncé économique d'automne a été présenté le 16 décembre 2024. Conçu par le gouvernement notamment comme une réponse aux menaces de D. Trump, ce texte trace des priorités économiques très claires, notamment : renforcement des mesures de sécurité économique à l'encontre de la Chine, affirmation d'un principe de réciprocité commerciale et investissements pour renforcer l'attractivité canadienne.

### Présenté avec retard, du fait tant de la situation politique interne que du retour de D. Trump, l'énoncé d'automne acte un renoncement du gouvernement à ses principales cibles budgétaires

**Un texte retardé par les incertitudes politiques internes et par le retour de D. Trump au pouvoir.** Publié pour la troisième fois seulement en décembre (les deux fois précédentes, en 2019 et 2021, s'expliquant par le tenue d'élections législatives), la publication de l'Enoncé économique d'automne 2024 a été incertaine jusqu'au jour même. Le retard de ce texte tient, en premier lieu, aux désaccords qui semblent s'être exprimés au sein du gouvernement sur l'élaboration de ce texte, désaccord qui ont conduit le matin même de la présentation à la démission de la Ministre des Finances C. Freeland. Le retard de ce texte est également dû, en second lieu, à la focale de ce texte, qui se veut une réponse aux menaces de tarifs de D. Trump. Plusieurs des mesures, notamment pour renforcer l'attractivité du Canada, semble ainsi avoir été discutées jusqu'au dernier moment.

**Un texte qui, en intégrant les dernières annonces de suspension des taxes sur la consommation, revient sur les principales ancrs en matière budgétaire.** Alors que la désormais ancienne Ministre des finances s'était engagée au printemps 2023 sur plusieurs ancrs budgétaires, notamment un maintien du déficit sous la barre des 40 Md CAD en 2023-2024, l'Enoncé économique d'automne 2024 acte l'abandon de cet objectif en affichant un déficit estimé à 61,9 Md CAD. Cette hausse est justifiée par plusieurs dépenses ponctuelles - indemnisation des peuples autochtones (16,4 Md CAD), allocations de soutien versées pendant la pandémie de COVID (4,7 Md CAD), renforcement du contrôle de la frontière avec les Etats-Unis (1,3 Md CAD) -, elle n'en demeure pas moins une évolution sensible par rapport aux engagements précédemment pris. A cet égard, l'inclusion dans ce texte de la suspension de la TPS/TVH pour 2 mois (du 14 décembre 2024 au 15 février 2025), une mesure qui devrait coûter près d'1,6 Md CAD, est emblématique. Le prétendu « laxisme » budgétaire du gouvernement actuel est toutefois à relativiser, le déficit budgétaire devant refluer dans les deux prochaines années à 48,3 Md CAD en 2024-2025, puis 42,2 Md CAD en 2025-2026 (soit respectivement 1,6% et 1,3% du PIB – cf Annexe I), et le gouvernement parvenant malgré tout à tenir l'ancre du ratio dette/PIB (orienté à la baisse, de 42,1% en 2024 à 38,6% 2030, soit des ratios très enviables par rapport aux autres pays du G7 – cf annexe II).

### Le texte se veut avant tout une réponse aux menaces liées au retour de D. Trump, qu'il s'agisse du renforcement des contrôles de la frontière ou de la promotion de l'attractivité du pays

**En réponse aux menaces de D. Trump, l'Enoncé prévoit des moyens additionnels pour renforcer le contrôle de sa frontière méridionale.** Alors que D. Trump a récemment menacé d'imposer des tarifs douaniers de 25% sur tous les produits en provenance du Canada et du Mexique si les deux pays n'agissent pas pour stopper l'afflux d'« immigrants illégaux » et de fentanyl, le gouvernement canadien intègre dans son Enoncé un certain nombre de réponses. Il prévoit ainsi 1,3 Md CAD destinés aux différentes entités de

sécurité du Canada, pour acquérir des drones et des hélicoptères ainsi que pour recruter de nouveaux effectifs ; il renforce également sa lutte contre le trafic d'armes d'assaut ainsi que les voitures volées.

**Dans le prolongement des annonces d'octobre dernier sur les véhicules électriques chinois, l'Enoncé complète son dispositif de « sécurité économique », tout en insistant sur l'objectif de réciprocité et de lutte « contre les pratiques commerciales et économiques injustes ».** Dans un pas de deux quelque peu acrobatique, le Canada réaffirme dans un même mouvement sa volonté de poursuivre davantage de réciprocité dans les échanges commerciaux, mentionnant en particulier le précédent des mesures de rétorsion prises en 2018 à contre les Etats-Unis sur les importations d'acier et d'aluminium, et sa volonté d'enrichir sa « boîte à outils » de sécurité économique. L'Enoncé mentionne en particulier des modifications à venir de la loi sur les licences d'exportation et d'importation, ainsi que la perspective de droits de douane additionnels en 2025 sur les importations de Chine de certains produits liés à l'énergie solaire et les minéraux critiques, puis des semi-conducteurs, des aimants permanents et du graphite naturel chinois à partir de 2026. A noter toutefois que les batteries et composants de batterie, qui avaient été identifiées dans le cadre de la consultation lancée à l'été, ne sont pas mentionnées et pourraient donc échapper à ces surtaxes.

**Le texte prévoit également de nouvelles incitations pour investir dans l'économie du pays, notamment à destination des fonds de pension.** Face à la perspective d'une concurrence accrue avec les Etats-Unis, l'Enoncé comprend 24,2 Md CAD d'investissements dans des domaines tels que la construction de nouveaux logements, la transition énergétique, l'accroissement de la productivité et la stimulation de l'innovation (Annexes III et IV). Aux trois-quarts (18,5 Md CAD), ces nouvelles dépenses visent à encourager les investissements des entreprises, à travers le rétablissement de l'incitation de l'investissement accéléré (17,4 Md CAD) et le renforcement d'incitations fiscales (1,9 Md CAD) pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE ; Annexe IV). Le gouvernement, sur la base notamment des travaux de Stephen Poloz, ancien gouverneur de la Banque du Canada, vise également à accroître les investissements au Canada de ses fonds de pension (Annexe IV), notamment en (i) supprimant le plafond de 30% au-delà-duquel un fonds de pension ne pouvait participer au capital d'une entité canadienne ; (ii) en abaissant le seuil de 90% qui limitait à un maximum de 10% la participation au capital d'une société de services publics municipales. L'objectif est également clairement afficher d'attirer les fonds de pension sur des investissements aéroportuaires et dans les centres de données pour l'IA (Annexe IV). Enfin, l'Enoncé évoque la tenue au printemps 2025 d'un évènement « Investir au Canada ».

### **L'Enoncé contient enfin des dispositions susceptibles d'intéresser les entreprises françaises**

**En matière de transition écologique, l'Enoncé confirme un cadre fiscal et réglementaire incitatif.** Après avoir sécurisé dans la loi l'établissement de quatre crédits d'impôts à l'investissement (CII), dont les critères d'admissibilité seront élargis pour inclure de nouvelles technologies<sup>1</sup>, le gouvernement fédéral confirme le dépôt de projets de loi pour mettre en place les deux derniers crédits d'impôts en matière de transition : celui sur l'investissement dans l'électricité propre (pour des investissements estimés à 35 Mds CAD) et dans la chaîne d'approvisionnement de véhicules électriques (applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024). A l'instar du dispositif français, le texte annonce également la création d'une autorité réglementaire destinée à contrôler l'obligation de divulgation des informations extra-financières en matière climat, lorsque ce dispositif, annoncé par Ottawa en octobre, sera mis en place.

**Plusieurs filières industrielles stratégiques (transport, nucléaire, IA) dans lesquelles l'expertise française est bien positionnée pourraient bénéficier de financements additionnels.** Si l'Enoncé ne mentionne pas le projet de train à grande vitesse entre Québec et Toronto, les derniers financements (31,6 M CAD) nécessaires aux études de faisabilité pour le tramway Gatineau – Ottawa sont bel et bien prévus, bouclant ainsi le financement des étapes de planification (198,1 M CAD, partagés avec le gouvernement québécois). Le gouvernement confirme également son soutien au développement du port de Churchill, seul port de l'Actique canadien en eau profonde (43,8 M CAD sur deux ans). Le document précise également l'opérationnalisation de la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA (2 Md CAD sur 5 ans), même si 240 M CAD ont déjà été fléchés vers Cohere, leader canadien de l'IA. Enfin, au-delà du rappel du soutien fédéral à la relance du secteur nucléaire et aux différents projets en cours (Annexe V), le texte annonce son intention de garantir des contrats d'achat de combustible nucléaire enrichi d'une valeur maximale de 500 M CAD auprès des Etats-Unis « ou d'autres pays alliés ».

ANNEXE I : Projections de l'évolution du contexte économique et budgétaire et des mesures stratégiques du gouvernement (en Md CAD)

	Projections						
	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030
<b>Solde budgétaire – Budget de 2024</b>	<b>-40,0</b>	<b>-39,8</b>	<b>-38,9</b>	<b>-30,8</b>	<b>-26,8</b>	<b>-20,0</b>	
Évolution du contexte économique et budgétaire depuis le budget de 2024	-21,8	-3,0	1,4	2,9	-2,6	-3,0	
<b>Solde budgétaire avant les mesures stratégiques</b>	<b>-61,9</b>	<b>-42,8</b>	<b>-37,4</b>	<b>-27,9</b>	<b>-29,4</b>	<b>-23,0</b>	<b>-18,7</b>
Mesures stratégiques prises depuis le budget de 2024		-3,4	-1,1	-0,2	1,3	0,8	0,4
<b>Mesures de l'Énoncé économique de l'automne de 2024 (par chapitre)</b>							
1. Réduire le coût de la vie au quotidien		-1,7	-0,6	-0,3	-0,2	-0,2	-0,2
2. Investir pour faire augmenter les salaires		-0,1	-2,7	-2,8	-2,4	-5,6	-4,9
3. Sûreté, sécurité et gouvernance équitable		-0,3	-0,4	0,3	0,3	0,3	0,4
Total partiel – Mesures de l'Énoncé économique de l'automne de 2024		-2,1	-3,7	-2,8	-2,3	-5,5	-4,7
<b>Total – Mesures stratégiques prises depuis le budget de 2024 et mesures de l'Énoncé économique de l'automne de 2024</b>		<b>-5,5</b>	<b>-4,7</b>	<b>-3,1</b>	<b>-1,0</b>	<b>-4,7</b>	<b>-4,3</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-61,9</b>	<b>-48,3</b>	<b>-42,2</b>	<b>-31,0</b>	<b>-30,4</b>	<b>-27,8</b>	<b>-23,0</b>
Solde budgétaire (% du PIB)	-2,1	-1,6	-1,3	-0,9	-0,9	-0,8	-0,6
Dette fédérale (% du PIB)	42,1	41,9	41,7	41,0	40,2	39,5	38,6
<b>Solde budgétaire – Scénario optimiste</b>	<b>-61,9</b>	<b>-46,0</b>	<b>-34,8</b>	<b>-19,5</b>	<b>-16,5</b>	<b>-15,8</b>	<b>-14,9</b>
Solde budgétaire (% du PIB)	-2,1	-1,5	-1,1	-0,6	-0,5	-0,4	-0,4
Dette fédérale (% du PIB)	42,1	41,8	40,9	39,7	38,6	37,8	37,0
<b>Solde budgétaire – Scénario pessimiste</b>	<b>-61,9</b>	<b>-49,7</b>	<b>-51,6</b>	<b>-41,6</b>	<b>-36,8</b>	<b>-32,0</b>	<b>-27,0</b>
Solde budgétaire (% du PIB)	-2,1	-1,6	-1,7	-1,3	-1,1	-0,9	-0,7
Dette fédérale (% du PIB)	42,1	42,0	42,8	42,5	41,7	40,8	39,9
<b>Solde budgétaire – Budget de 2024</b>	<b>-40,0</b>	<b>-39,8</b>	<b>-38,9</b>	<b>-30,8</b>	<b>-26,8</b>	<b>-20,0</b>	
Solde budgétaire (% du PIB)	-1,4	-1,3	-1,2	-0,9	-0,8	-0,6	
Dette fédérale (% du PIB)	42,1	41,9	41,5	40,8	40,0	39,0	

*Nota* - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Un nombre négatif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une augmentation des charges). Un nombre positif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des charges).

Source : Énoncé économique de l'automne 2024

## ANNEXE II : Données budgétaires pour les administrations publiques des pays du G7 selon le FMI

### Données budgétaires pour les administrations publiques des pays du G7 selon le FMI

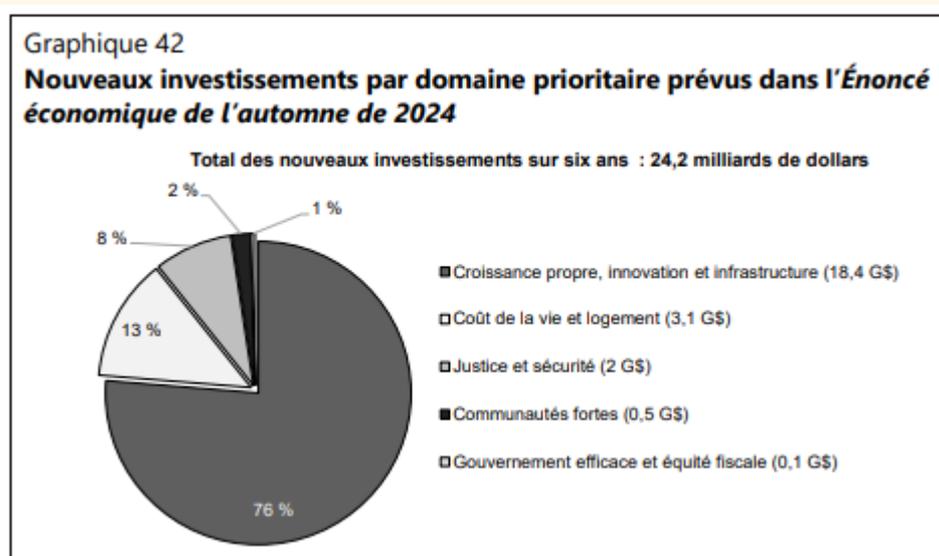
en pourcentage du PIB

	2019	2020	2021	2022	2023	Projections		
						2024	2025	2026
<b>Solde budgétaire</b>								
Canada	0,0	-10,9	-2,9	0,1	-0,6	-2,0	-1,0	-1,0
Allemagne	1,3	-4,4	-3,2	-2,1	-2,6	-2,0	-1,7	-1,0
Italie	-1,5	-9,4	-8,9	-8,1	-7,2	-4,0	-3,8	-3,5
Royaume-Uni	-2,5	-13,1	-7,9	-4,7	-6,0	-4,3	-3,7	-3,5
France	-2,4	-8,9	-6,6	-4,7	-5,5	-6,0	-5,9	-5,8
Japon	-3,0	-9,1	-6,1	-4,4	-4,2	-6,1	-3,0	-2,8
États-Unis	-5,8	-13,9	-11,0	-3,9	-7,1	-7,6	-7,3	-6,7
<b>Dettes nettes</b>								
Canada	8,7	16,1	14,3	15,6	13,1	14,4	14,6	14,7
Allemagne	39,6	45,1	46,0	46,2	45,1	45,6	45,7	45,1
Royaume-Uni	75,8	93,1	91,7	89,8	91,5	91,6	92,4	93,4
États-Unis	82,7	97,8	97,3	93,2	95,7	98,8	101,7	104,1
France	89,0	101,6	100,5	101,0	101,7	104,1	107,1	109,4
Italie	121,2	140,8	133,4	126,9	124,1	126,6	128,7	130,5
Japon	151,7	162,0	156,3	149,8	154,2	155,8	153,9	152,5

Nota – Les « administrations publiques » d'un pays comparables à l'échelle internationale comprennent les gouvernements nationaux, infranationaux et locaux, ainsi que les caisses de sécurité sociale. Dans le cas du Canada, il s'agit des gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux, des administrations locales et des gouvernements autochtones, auxquels s'ajoutent le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec. Les pays sont classés en fonction des données pour 2024.  
Source : Fonds monétaire international, *Moniteur des finances publiques*, octobre 2024

Source : Enoncé économique de l'automne 2024

## ANNEXE III : Nouveaux investissements par domaines prioritaires prévus dans l'Enoncé économique de l'automne 2024



Source : Enoncé économique de l'automne 2024

## ANNEXE IV : Sélection des principales mesures annoncées dans l'Énoncé économique

### **Chapitre 1 : Réduire le coût de la vie au quotidien** [*remises de taxes, chèques, accélérer la construction de logements et le coût d'accès à la propriété*]

- Suspension des taxes sur la consommation (TPS/TVH) sur un ensemble de produits essentiels des Fêtes pendant 2 mois (14 déc. – 15 fév.) ;
- Élargissement de la population bénéficiaire du supplément rural de la Remise canadienne sur le Carbone ;
- Doublement de la limite de prêt du programme canadienne de prêt pour la construction d'un logement accessoire en la fixant à 80 000 CAD, et offre de prêts dans une limite de 40 000 CAD à taux zéro pour la rénovation énergétique.

### **Chapitre 2 : Investir pour faire augmenter les salaires** [*soutien à la transformation numérique/IA/RS&DE, facilitation de l'investissement et accroissement du potentiel économique, sécurité économique*]

- Déclinaison de la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA (2 Md CAD) :
  - (i) Constitution du Fonds d'accès à une puissance de calcul pour l'IA à destination des PME canadiennes [300 M CAD, à partir de 2025-2026 sur 3 ans] ;
  - (ii) Soutien aux champions de l'IA canadiens de 700 M CAD [à compter de 2024-2025 sur 5 ans] à attirer des investissements afin de développer des centres de données [dont 240 M CAD en faveur de Cohere annoncé en début de mois] ;
  - (iii) Mise en place d'une infrastructure publique de calcul informatique de point [1 Md CAD], 800 M CAD à moyen terme pour la constitution de cette infrastructure publique, et jusqu'à 200 M CAD à court terme pour des investissements ciblés visant à accroître l'infrastructure et la capacité de calcul plus brève échéance, à destination notamment de L'alliance de recherche numérique du Canada, des instituts de l'IA canadienne (Mila, Vectore Institute, Amii) et du projet pilote d'infrastructure numérique VITAL visant à travers l'IA de tirer parti de données en santé.
- Soutien additionnel aux grappes d'innovation mondiales et aux instituts nationaux d'IA afin de soutenir la poursuite de leurs activités de commercialisation de l'IA.
- Développement d'un programme jusqu'à 15 Mds CAD de prêts et de participations au capital de projets de centres de données pour l'IA, accessible aux fonds de pension canadiens qui appuieront financièrement eux-mêmes ces projets (emprunts ou capitaux propres) selon un ratio de 2:1 (soit un appui financier cumulé public-privé jusqu'à 45 Mds CAD) et sous condition de devenir des actionnaires majeurs du projet.
- Renforcement des incitations fiscales réalisés à travers une bonification du programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE):
  - (i) Rehausse de la limite de dépense annuelle des sociétés privées sous contrôle canadien aux fins du crédit d'impôt à l'investissement au taux majoré de 35 % (de 3 M à 4,5 M CAD) ;
  - (ii) Augmentation de la fourchette de réduction progressive du capital imposable de l'année précédente aux fins du crédit majoré (minimum à 10 M CAD contre 15 M CAD, limite supérieure à 75 M CAD contre 50 M CAD) ;
  - (iii) Élargissement aux sociétés publiques canadienne le crédit d'impôt du programme RS&DE.

- Accélérer le virage numérique des PME via l'octroi d'un financement maximal de 500 M CAD à la BDC qui offrira du financement et de l'expertise aux PME pour adopter ces technologies.
- Rendre les sociétés d'État provinciales et territoriales admissibles au crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre.
- Elargissement du crédit d'impôt à l'investissement dans l'hydrogène propre la production d'hydrogène par pyrolyse du méthane.
- Prolongation de l'incitatif fiscal à l'investissement accéléré, qui s'appliquerait aux biens admissibles acquis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et prêts à être mis en service avant 2030 (coût estimé à 17,4 Md CAD à compter de 2024-2025 pour six ans, avant élimination progressive).
- Stimulation des investissements de fonds de pension, en éliminant le plafond de 30% d'investissements dans les entités canadiennes pour un fonds de pension ; et intention d'abaisser le seuil de 90% qui limite actuellement la capacité des sociétés de services publics municipales d'attirer une participation du secteur privé supérieure à 10 %.
- Consultation à venir des administrations aéroportuaires et des fonds de pension pour cibler des mesures qui pourraient favoriser les investissements dans les aéroports et la mise en valeur des terrains aéroportuaires.
- Tramway Gatineau-Ottawa : apport du financement nécessaire (31,6 M CAD sur trois ans) manquant pour la réalisation d'études de faisabilité pour les portions fédérale et ontarienne de 2km du projet (24 km de tracé au total).
- Sécurité économique :
  - (i) Imposition de droits de douanes sur les importations de certains produits liés à l'énergie solaire et les minéraux critiques qui viennent de Chine au cours de la prochaine année.
  - (ii) Politique de réciprocité pour toutes les dépenses et politiques fédérales, notamment sur les marchés publics, y compris les dépenses d'infrastructure au niveau infranational, les incitatifs fiscaux à l'investissement, les subventions et contributions, les obstacles techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les restrictions à l'investissement et les exigences en matière de propriété intellectuelle

### **Chapitre 3 : Sûreté, sécurité et gouvernance équitable** [*frontière US-CAN, retrait des armes d'assaut, Ukraine/actifs russes immobilisés*]

- Sécurisation de la frontière canadienne, avec un programme de 1,3 Md d'investissements dans les différents services de sécurité à l'œuvre dans le domaine (Sécurité publique Canada, Agence des services frontaliers du Canada, Centre de la sécurité des télécommunications Canada, Gendarmerie royale du Canada) pour l'achat d'équipements de surveillance (drones, hélicoptères...) et recrutement d'agents.
- Retrait des armes d'assaut de la circulation mise en œuvre par Sécurité publique Canada et la Gendarmerie royale du Canada (financement associé de 0,6 Md CAD sur trois ans) pour retirer en toute sécurité les armes à feu prohibées des communautés et dédommager équitablement les propriétaires d'armes à feu de style arme d'assaut.
- Reconstruction de l'Ukraine et actifs russes immobilisés : le gouvernement annonce son intention d'apporter des modifications à la Loi sur les mesures économiques spéciales qui lui permettront de percevoir une redevance ciblée sur les bénéfices exceptionnels issus d'actifs bloqués détenus au Canada.

## ANNEXE V : Affermir la place du Canada comme chef de file mondial du nucléaire

L'énergie nucléaire jouera un grand rôle au Canada et dans le monde pour permettre l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050, et pour répondre à la demande croissante d'électricité suscitée par l'IA. Lors du Sommet mondial sur l'action climatique tenu à l'occasion de la 28e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Canada et 24 autres pays ont adopté une déclaration qui vise à tripler la capacité de production d'énergie nucléaire. En clair, le Canada a absolument besoin de l'énergie nucléaire afin de produire l'énergie dont les réseaux électriques canadiens ont besoin pour alimenter une économie croissante.

Le secteur canadien de l'énergie nucléaire illustre l'attachement du Canada à des modes durables et fiables de production d'énergie et à l'utilisation pacifique et responsable de la technologie nucléaire. Ce n'est pas d'hier que le Canada est un chef de file dans le domaine du nucléaire; il a commencé dans les années 1940, avec la fondation des Laboratoires de Chalk River, qui ont conduit au développement du réacteur CANDU (réacteur canadien à deutérium-uranium).

Le Canada prend d'importantes mesures pour investir dans l'énergie nucléaire et son développement. Il a notamment présenté des plans concernant de nouveaux réacteurs nucléaires dans tout le pays, appuyés par les initiatives stratégiques suivantes récemment annoncées :

Comme il est annoncé dans le présent Énoncé économique, faire en sorte que la procédure prévue par la Commission canadienne de sûreté nucléaire s'applique à certains projets concernant des installations nucléaires existantes, sans qu'il soit nécessaire qu'une évaluation d'impact fédérale soit aussi menée.

- ✓ Crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre de 15 %, crédit d'impôt à l'investissement dans les technologies propres de 30 % et crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de technologies propres de 30 %. Ces crédits stimuleront les investissements dans la production d'électricité nucléaire, les chaînes d'approvisionnement du secteur nucléaire et la production de combustible nucléaire.
- ✓ Engagement à fournir jusqu'à 3 milliards de dollars de financement à l'exportation à la Roumanie pour deux nouveaux réacteurs CANDU, ce qui accroîtra la sécurité énergétique de ce pays et réduira sa dépendance à l'égard de l'énergie russe, tout en créant des emplois au Canada.
- ✓ Financement de 50 millions de dollars pour appuyer l'expansion de la capacité nucléaire de Bruce Power.
- ✓ Investissement de 970 millions de dollars dans les petits réacteurs modulaires, par l'intermédiaire de la Banque de l'infrastructure du Canada et dans le cadre du projet d'Ontario Power Generation à Darlington, tandis que d'autres sources de financement viennent soutenir divers projets de conception et de développement de petits réacteurs modulaires.
- ✓ Mise à jour, en novembre 2023, du Cadre des obligations vertes du Canada pour assurer l'admissibilité de certaines dépenses liées à l'énergie nucléaire.
- ✓ Affectation de 3,1 milliards de dollars, dans le cadre du budget de 2024, à Énergie atomique du Canada limitée pour soutenir la recherche dans le domaine nucléaire et des initiatives de protection de l'environnement.
- ✓ Réalisation de projets nucléaires de manière opportune, prévisible et responsable, notamment par l'établissement d'un objectif de trois ans pour l'examen des projets d'énergie nucléaire, selon l'annonce faite dans le budget de 2024.
- ✓

### **Renforcer les chaînes d'approvisionnement dans le secteur du nucléaire**

Le Canada est un chef de file mondial de l'énergie nucléaire, laquelle est cruciale pour parvenir à la carboneutralité, soutenir la croissance économique, et préserver la sécurité énergétique du Canada et de ses alliés. Dans l'avenir, des modèles de réacteurs novateurs auront besoin de combustible nucléaire enrichi. Les chaînes d'approvisionnement du secteur nucléaire doivent être libres de toute influence russe, indépendance que le Canada et les autres pays partenaires du groupe Sapporo 5 (Canada, Japon,

France, Royaume-Uni et États-Unis) ont convenu de favoriser au moyen d'investissements publics et privés.

Le gouvernement fédéral prend des mesures pour atténuer le risque lié aux investissements dans le nucléaire des services publics d'énergie, renforcer les chaînes d'approvisionnement de l'énergie nucléaire propre chez les partenaires commerciaux de confiance du Canada, notamment les États-Unis, et décarboner les réseaux d'électricité au Canada.

- Pour aider à répondre à la demande de combustible nucléaire enrichi des pays alliés du Canada et accroître la résilience des chaînes d'approvisionnement, **l'Énoncé économique de l'automne de 2024 annonce l'intention du gouvernement de garantir des contrats d'achat de combustible nucléaire enrichi d'une valeur maximale de 500 millions de dollars. Ces achats seront faits auprès des États-Unis ou d'autres pays alliés, y compris les achats d'uranium faiblement enrichi à dosage élevé, sous réserve d'autres consultations à mener auprès de l'industrie sur les modalités de ce programme. Le gouvernement entend aussi verser 4 millions de dollars sur 10 ans à Ressources naturelles Canada, à compter de 2024-2025, pour la gestion du programme.**

## NOTES DE FIN

---

<sup>1</sup> production d'hydrogène par pyrolyse du méthane, l'utilisation de déchets de biomasse pour l'électricité et le chauffage, technologies propres pour l'extraction et la transformation de gisements polymétalliques.